

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 13 février 2017 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

PRÉSENCES

M. Sylvain Deschênes	Siège #4 vacant
Mme Chantal Proulx	M. Fernand Gauthier
M. Stéphane Deschênes	M. Guildo Castonguay

Formant quorum sous la présidence du maire.
Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

- 1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement**
- 2. Lecture de l'ordre du jour**
- 3. Embauche d'une ressource en loisirs**

17-02-29

Proposé par Chantal Proulx et résolu à la majorité des conseillers de faire l'embauche de M. Louis-Georges Lévesque à titre de responsable des loisirs 24h par semaine selon les conditions établies à la convention collective.

Pour : 3
Contre : 2

- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

17-02-30

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h30 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général